



Adhérer à la maison des lycéens, pour quoi faire ?

Année 2026-2027

- **La Maison des lycéens (MDL)** est une association de loi 1901 organisée, animée et gérée par une équipe d'élèves volontaires.
- Son action s'inscrit dans un **projet d'éducation à la citoyenneté** en contribuant à l'épanouissement personnel des lycéens, tout en développant leur autonomie et leur sens des responsabilités.
- La MDL soutient et favorise l'émergence **de projets, la création, l'expression des lycéens, et toute forme de pratiques artistiques, culturelles et citoyennes.**
- La MDL soutient les clubs et toutes les initiatives lycéennes
- Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) travaille en collaboration avec la MDL, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître.

Les élèves peuvent s'engager dans l'équipe de direction de la MDL et ainsi :

- **Découvrir** le fonctionnement d'une association
- Prendre des **initiatives** et des **décisions**
- **Gérer** un budget
- Exercer des **responsabilités**

Les élèves peuvent aussi s'engager dans des clubs, la mise en place de projets divers (club radio, club échec, club journal, club manga, scènes ouvertes, studio musique, bal des terminales, tournoi de baby-foot, jeux vidéo, actions de solidarité, animations ponctuelles, visite culturelle et pédagogique ...).

Comment devenir adhérent ?

Cotisation d'un montant de 4€ à régler par chèque ou en espèces au bureau des CPE ou en ligne



Bulletin d'adhésion à la MDL / Bouge ton lycée ! 2026/2027

Nom Prénom Classe.....

Mail Tél Portable.....

1-Je verse le montant de l'adhésion annuelle, **soit la somme de 4€**



Par chèque



En espèce

Les chèques devront être libellés à l'ordre de la MDL Aragon

2-Je fais un don supplémentaire de € à titre exceptionnel.



Par chèque



En espèce

Les chèques devront être libellés à l'ordre de la MDL Aragon

Signature d'élève :

Signature du responsable légal :